



S.a.r.l. CAPUS

Z.A. Route de Cajarc - Lieu dit Laborie - 46100 BEDUER

Tél.05.65.11.41.01 Fax.05.65.11.41.02 Mail sarl.capus@wanadoo.fr

Site internet : www.scierie-capus.fr

M. BEFFARA

CAMBURAT

FACTURE n° 24.14 du 05/01/24

page 1/1

Au 01/5/23, application de l'éco-contribution de 4€/m3 (8€/t) sur toutes les livraisons de débits entrant dans la construction de bâtiments en France (C.envir.L.541-10).
 au titre de l'éco-contribution à la gestion des déchets (C.envir.Art.L.541-10).

Désignation	Nb	L (m)	Larg.	e	Quantité	P.U.	Montant	R	T
VOLIGES DOUGLAS			10 m2	20	10,000 m2	8,00	80,00	R	2
PIECES DOUGLAS	2	4,00	80	60	0,038 m3	455,00	17,29	R	2
Eco-contribution (C.envir.L.541-10) [Elm.Couvert.]					0,200 m3	4,00	0,80		2
Eco-contribution (C.envir.L.541-10) [Elm.Struct.]					0,038 m3	4,00	0,15		2

*** FACTURE DE BIENS ET SERVICES. TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS ***

Loi 2008-776 du 4/8 + accord Interprof. du 9/12/08
 Pas d'escompte en cas de règlement anticipé.
 Application sans mise en demeure d'une pénalité calculée au
 taux de l'intérêt légal + 3 et d'une indemnité forfaitaire
 de 40€ en cas de retard de règlement.

Règlement : par CB

Taxe	Base	Taux	Montant
TVA2	98,24	20,00%	19,65

TOTAL H.T....	98,24 EUR
Total Taxes..	19,65 EUR

TOTAL TTC....	117,89 EUR
---------------	------------

Loi 2008-776 du 4/8 + accord Interprof. du 9/12/08
 Pas d'escompte en cas de règlement anticipé.
 Application sans mise en demeure d'une pénalité calculée au
 taux de l'intérêt légal + 3 et d'une indemnité forfaitaire
 de 40€ en cas de retard de règlement.